

AIDE-MÉMOIRE COVID-19

RECOMMANDATIONS POUR LES EMPLOYEURS

Pour limiter la propagation du virus :	OUI	NON
Je m'assure que mes travailleurs ayant des signes et des symptômes (toux, fièvre ou difficultés respiratoires) demeurent à la maison.		
Je facilite le respect des consignes données à mes employés qui doivent s'auto-isoler.		
Je m'assure que les travailleurs ne reviennent pas de voyage.		
Je m'assure que les travailleurs n'ont pas été en contact avec une personne revenue d'un voyage à l'extérieur du Québec.		
Je m'assure que les travailleurs n'ont pas été en contact avec une personne portant la COVID-19 ou en cours d'investigation.		
Je suis responsable de vérifier l'état de santé des travailleurs.		
Mesures d'hygiène personnelle :	OUI	NON
Je mets à la disposition de mes travailleurs le matériel nécessaire pour maintenir une bonne hygiène des mains :		
<i>Eau courante</i>		
<i>Savon</i>		
<i>Solutions hydroalcooliques (gel antiseptique)</i>		
<i>Mouchoirs jetables</i>		
<i>Poubelles sans contact et avec couvercle</i>		
Je rappelle à mes travailleurs de maintenir une bonne hygiène des mains en se désinfectant les mains :		
<i>Après chaque contact direct avec un client</i>		
<i>Après chaque contact avec un objet manipulé par un client</i>		
Je rappelle à mes travailleurs de se laver les mains régulièrement.		
J'ai expliqué à mes travailleurs l'étiquette respiratoire :		
<i>Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, utiliser des mouchoirs jetables ou son coude replié et se laver les mains immédiatement après</i>		
<i>Utiliser des mouchoirs à usage unique</i>		
<i>Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle</i>		
<i>Utiliser des poubelles sans contact et avec couvercle</i>		
Je demande à toute la clientèle le lavage des mains obligatoire avec un gel antiseptique à l'entrée de mon établissement.		
Je m'assure que les travailleurs ne s'échangent pas leur équipement de protection individuelle.		
Salubrité des lieux	OUI	NON
Je m'assure de maintenir une salubrité des lieux (salles de bains, vestiaires, aires de repas) :		
<i>Nettoyage régulier des lieux</i>		
<i>Désinfection plus fréquente (minimum 2 fois par jour)</i>		
<i>Poignées de porte</i>		
<i>Interrupteurs</i>		
<i>Souris et claviers d'ordinateurs</i>		
<i>Robinets</i>		
<i>Tables</i>		
<i>Comptoirs</i>		
<i>Accoudoirs de chaise</i>		
<i>Retrait des documents/revues dans les aires communes</i>		
Je prévois du personnel en nombre suffisant dédié à la désinfection sur chaque quart.		
Je mets à la disposition de mes travailleurs les articles nécessaires pour l'entretien des lieux :		
<i>Lingettes désinfectantes</i>		
<i>Chiffons et désinfectants</i>		
<i>Gants</i>		

Distanciation sociale	OUI	NON
Je m'assure de faire respecter la distance à n'importe quel moment et n'importe quel endroit (cafétérias, aires de pauses, vestiaires, etc.)		
Je favorise la distanciation sociale (2 mètres) en appliquant les mesures suivantes :		
<i>Télétravail lorsque possible</i>		
<i>Réunions face à face non essentielles le moins possible</i>		
<i>Heures de repas et pauses étalées</i>		
<i>Poignées de mains et accolades non permises</i>		
<i>Respect d'une distance (2 mètres) entre les employés</i>		
<i>Faciliter les demandes de congés (maladie, vacances anticipées) selon les possibilités</i>		
<i>Éviter de demander un certificat médical pour permettre l'isolement volontaire</i>		
<i>Aménagement des lieux pour augmenter la distance entre les postes de travail (idéalement 2 mètres)</i>		
<i>Interdiction d'échange ou de partage de tasses, verres, assiettes, ustensiles non lavés préalablement</i>		
<i>Dans les bureaux, visiteurs non essentiels limités</i>		
<i>Réduction du nombre de clients dans les lieux</i>		
Je demande à la clientèle de garder une distance de 2 mètres ou je fais ériger une barrière physique style plexiglas.		
Autres mesures de prévention	OUI	NON
À l'entrée, j'avise les clients de retourner chez eux s'ils reviennent de voyage hors Canada dans les 14 derniers jours et s'ils ont des symptômes (toux, fièvre, difficulté respiratoire).		
Je favorise la livraison à domicile, particulièrement pour les clients à risque (plus de 70 ans, immunosupprimés et maladies chroniques).		
Je mets en place une procédure de travail pour les travailleurs qui assurent la livraison à domicile afin d'éviter un contact étroit entre le livreur et les clients (primordial si livraison chez des personnes en isolement ou ayant des symptômes).		
J'encourage l'utilisation des caisses libre-service, lorsque disponibles.		
Je demande le paiement avec des cartes de crédit ou débit.		